



COMMISSION VENDÉENNE DU PALET

Le 04-08- 2020

Bonjour à Tous

Comme vous le savez la saison 2020-2021 va être très particulière.

La commission s'est réunie le jeudi 30 juillet pour faire le point et prendre certaines décisions en fonction de ce que nous savons.

Vu les circonstances du au Covid-19, certaines municipalités refusant toujours l'accès aux salles, un début de championnat n'est pas envisageable pour septembre. De ce fait nous avons pris la décision de reporter le lancement du championnat en Décembre.

La validation des licences est quand a elle maintenue le vendredi 4 septembre. Afin de conserver l'adhésion à l'assurance de la FNSMR. Cela vous permet d'organiser entraînement, matchs amicaux, tournoi interne, concours sous réserve, tout ceci avec l'accord de votre municipalité et avec le respect des gestes barrières. Nous demandons à chaque clubs d'être représenté ce jour-là par une seule personne afin d'éviter un regroupement important. Merci de respecter cette demande et de vous munir d'un masque.

Suite à ce nouveau calendrier, seul les matchs de championnat seront joués. Les matchs qualificatifs de la coupe de Vendée 2020-2021 sont donc annulés. Par contre nous maintenons les finales Coupe et Challenge qui seront joués avec les clubs qualifiés la saison précédente.

POUR RAPPEL :

✚ Club qualifiés en Coupe. (Samedi 20 mars à Bournezeau).

La Garnache, Montournais, Saint Colomban, Saint Mesmin, Le Fenouiller, Champagne les Marais, Les Herbiers.

✚ Club qualifiés en challenge. (Samedi 27 Mars à Belleville Sur Vie).

Saint André Goule d'oie, Saint Hilaire le Vouhis, Chantonay, Bournezeau, Belleville Sur Vie, La Bruffière, Combrand.

❖ Concernant les activités pour les jeunes,

Le championnat est annulé pour cette saison et la Coupe de Vendée est reporté au 13 février 2021 (on attend l'accord du club organisateur).

Un protocole sanitaire est en cours de réalisation et vous sera communiqué dès sa validation.

Tous ceci peut être amené à évolué en fonction des directives gouvernementales. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Le bureau de la CVDP

